

Dynamiques collectives et Participation des jeunes en Résidences FJT Quels constats, quels enjeux, quels défis?

Compte rendu de l'action 2010

Une action menée par le Groupe de travail Equipes Educatives de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Midi-Pyrénées

Une action soutenue par la Fédération Régionale des Caisses d'Allocations Familiales de Midi-Pyrénées et par Uniformation



Sommaire

Prés	sentation de l'URHAJ Midi-Pyrénées	
Intro	oduction	5
l.	La participation et ses fondamentaux théoriques	9
1.	Vers une définition commune de la notion de participation	9
2.	Démarches participatives : les niveaux de la participation	12
II.	La participation en résidence FJT Pour quoi faire ?	14
1.	Des fondements sur le plan pédagogique	14
2.	Un principe porté par le réseau Habitat Jeunes	17
3.	Un cadre réglementaire pour la mise en œuvre de la participation en FJT	18
III.	Comment la participation est-elle mise en œuvre en FJT ?	20
1.	Analyse à partir des retours d'expérience des participants au Groupe de Travail	20
2.	La mission des professionnels des équipes éducatives	26
IV.	Relever le défi de la participation	28
1.	Tableaux de synthèse des leviers et des freins identifiés	28
2.	Quels enjeux repérés en matière de participation ?	29
Cond	clusion	32
Ann	exes des productions dans le cadre du groupe de travail	33
Ur	n retour d'expérience : Les Universités du Citoyen	34
Fic	ches de présentation d'actions	35
Οι	utils pratiques mis en commun	37
Οι	utils pratiques construits par le Groupe de Travail	38
Co	onstitution d'une Base de Ressources	39

Présentation de l'URHAJ Midi-Pyrénées

Historiquement, les associations pour l'Habitat des Jeunes, Résidences Foyers de Jeunes Travailleurs, assurent une étape de transition pour les jeunes entre le moment où ils quittent leur famille et le moment où ils intègrent la société civile et font leurs premiers pas de manière autonome.

En veillant à favoriser la socialisation par l'habitat, loin d'être uniquement des lieux d'hébergement, ces Résidences offrent aux jeunes les moyens de leur insertion dans la vie sociale : elles utilisent, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective favorisant la rencontre et les échanges, encourageant les solidarités de proximité issues de la diversité des expériences de chacun.

Les adhérents à l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Midi-Pyrénées proposent aujourd'hui à la fois :

- un espace privé (des logements individuels, de la chambre au Type 2) (parfois en ayant développé des réponses logement sur le parc de logement du reste de la ville)
- des espaces et des services collectifs: selon ses besoins, le résident peut avoir accès, selon la configuration des résidences, à des services collectifs tels que restaurant, salle de repos, de TV, salle multimédia, salle de sport, laverie,...) et des services individualisés (emploi, formation, santé, ...).

Ces Résidences sont ouvertes sur la vie de quartier ou la vie locale (organisation de repas de quartier, rédaction du journal de quartier, mise à disposition de locaux pour les clubs de 3ème âge, salles de réunion, conférences,...); cette dimension permet de favoriser l'intégration des jeunes à la ville, leur environnement. Tout est mis en œuvre pour permettre aux jeunes de tisser du lien social, tout en lui permettant de conserver un espace privé, intime.

L'action des adhérents Habitat Jeunes est portée par un projet pédagogique : les jeunes sont accompagnés pas à pas, et en fonction de leur besoin, par une équipe de professionnels agissant sur les champs de l'emploi, de la formation, du logement, de la santé, de la culture, des loisirs ... Ils sont également acteurs de la vie de la Résidence, à travers des formes de participation dans les instances, aux processus de décision, aux projets liés à la vie quotidienne ou aux projets d'actions collectives.

Depuis 1979, l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Midi-Pyrénées (ex-UFJT) regroupe

« Génération après génération des jeunes, garçons et filles, rencontrent des obstacles pour s'intégrer dans la vie économique, sociale, culturelle, civique. C'est à ce défi que l'UNHAJ a décidé, depuis son origine, de se confronter. Etre à l'écoute des jeunes, traduire auprès des pouvoirs publics, avec eux, leurs besoins et leurs aspirations, telle a été et telle demeure sa mission. (...)

La mission que se sont données les associations en s'unissant voici quarante ans est plus que jamais d'actualité. Elle revêt un caractère d'intérêt national. De la condition faite aux jeunes dépend la société de demain. Elle sera la leur. Ils auront, à leur tour, la mission de construire le monde à venir. Cette Charte qui nous engage s'inscrit dans une histoire collective et dans un devenir fondé sur le développement des personnes et leur capacité à établir et faire progresser ensemble une société confiante en son humanité. »

Extrait de la charte UNHAJ

les établissements accueillant des jeunes de 16 à 30 ans, en vue de leur fournir un logement, mais surtout de leur apporter une meilleure insertion dans la société en agissant sur tous les leviers qui fondent un individu : le logement bien sûr mais aussi l'emploi, la santé, l'accès à la culture et aux loisirs, la formation, ...

A travers les 19 adhérents que regroupent l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes sur le

territoire de la Région Midi-Pyrénées, plus de 4 000 jeunes sont accueillis chaque année.

Les 19 adhérents mettent plus particulièrement en œuvre :

- la gestion de résidences Foyer de Jeunes Travailleurs;
- la gestion de logements dans le parc de droit commun dans la ville;
- la gestion de service logement jeunes.

L'Union Régionale se veut un acteur des politiques de la jeunesse sur le territoire. Son objet est triple :



Les adhérents à l'URHAJ Midi-Pyrénées

- animer le réseau des adhérents : il s'agit de faire le lien entre les associations locales qui peuvent être isolées sur le territoire régional du fait de leur éloignement géographique. L'objectif est de mobiliser chaque adhérent sur les valeurs d'éducation populaire du mouvement, de favoriser le débat d'idées démocratique et les échanges sur la politique jeunesse, et de promouvoir le rôle et la place des associations sur le territoire.
- assurer un soutien au développement des associations adhérentes : le développement de l'offre habitat obéit à des équilibres économiques et financiers stricts et les investissements doivent être réfléchis attentivement pour assurer la faisabilité des opérations. La formation, l'information, le soutien aux associations défaillantes, le soutien à la professionnalisation des acteurs et le développement de nouvelles solutions habitat jeunes sont des éléments indispensables à la réalisation de ces objectifs.
- promouvoir une politique de la jeunesse sur le territoire régional : l'Union Régionale a un rôle de représentant des jeunes qu'elle accueille au sein de ses foyers. Son rôle est de promouvoir leurs intérêts, notamment dans leurs difficultés de logement et d'intégration dans la société. Elle souhaite développer les partenariats au niveau régional avec les pouvoirs publics référents et les associations partenaires pour mobiliser les acteurs et apporter des réponses concrètes aux solutions de la jeunesse.

Introduction

Le point de départ de l'action...

Les équipes éducatives des adhérents à l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes ont souhaité conduire collectivement une action sur la thématique de la participation des jeunes. Cette volonté est apparue à partir d'un certain nombre de constats.

Tout d'abord, malgré les initiatives mises en œuvre par les Résidences Habitat Jeunes, le constat de la difficulté à mobiliser les jeunes, à les impliquer, que ce soit à travers la simple participation aux actions collectives, jusqu'à l'implication dans la construction de projets, est identifiée par tous les acteurs de terrain.



A partir de ces constats émergent plusieurs questionnements : La participation, de quoi parle-t-on vraiment ? Quel est l'éventail des actions conduites dans notre réseau en la matière ? Comment évaluer la participation ou ses effets (notamment quel impact sur les actions d'accompagnement social individuel) ? Comment être plus performant dans la mobilisation des jeunes sur les formes d'actions collectives ?

L'URHAJ et l'ensemble des professionnels des équipes éducatives de ses adhérents ont souhaité ainsi constituer une action collective, pour revenir aux fondamentaux de ces notions, pour analyser les pratiques de chacun, et pour construire collectivement des outils en vue d'améliorer les formes de participation mises en œuvre, leurs effets, leurs évaluations.

L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Midi-Pyrénées a donc proposé la mise en place d'une action collective pour l'acquisition de connaissances, d'outils et de savoir-faire communs, une construction collective pour une meilleure appropriation de la démarche par tous.

Les objectifs de l'action étaient les suivants :

- Définir les contours de la participation
- Produire un état des lieux des actions supports de participation
- Identifier les enjeux liés à la démarche de participation
- Créer un temps de débat et d'échange des différents échelons du réseau URHAJ (administrateurs, direction, équipes éducatives)

Rappel des modalités de mise en œuvre de l'action :

Cette action s'est décomposée en plusieurs phases :

- une phase sous forme de formation assuré par la déléguée de l'URHAJ Languedoc-Roussillon et soutenue par Uniformation ;
- La suite de l'action a été soutenue par la Fédération Régionale des CAF de Midi-Pyrénées : une phase d'action collective animée par l'URHAJ Midi-Pyrénées : production d'outils, recensement des actions participatives en FJT, retour d'expériences participatives dans

d'autres réseaux, avec en particulier la présentation d'une méthode particulière : « les Universités du Citoyen ».

La clôture de l'action donnera lieu à un temps d'échange particulier **avec l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de l'URHAJ**, à savoir Présidents et Directeurs des structures. L'objectif est de se ressaisir collectivement de l'enjeu de la participation des jeunes.

La fin d'année sera enfin l'occasion de constituer un support de mémoire d'actions mises en œuvre en FJT : comment est mise en œuvre la participation en FJT ? Des actions concrètes seront menées pour conduire des temps d'échange avec les jeunes, ou des temps impliquant leur participation active. Ces actions bénéficieront donc d'un zoom particulier sur la dimension participative. Le support s'intitulera « C'est arrivé près de chez nous ! », et permettra de sensibiliser sur la réalité des actions menées en FJT.

Récapitulatif des temps de regroupement dans le cadre de cette action :

La première journée, ayant eu lieu début mars 2010, était destinée à donner aux équipes éducatives, les professionnels des résidences FJT, les moyens de se saisir de la question de l'expression et de la participation des usagers dans les résidences FJT.

Il s'agissait ainsi de définir la participation et ses différentes formes de mises en œuvre via notamment des apports théoriques sur les concepts de démocratie participative, des niveaux de la participation, les effets et la plus-value des actions participatives.

14 personnes ont participé à cette première journée de formation.

La deuxième journée, ayant eu lieu fin mars 2010, était destinée à développer des actions participatives dans le cadre réglementaire du fonctionnement des résidences sociales FJT à travers plusieurs positionnements.

Il s'agissait ainsi de redéfinir le cadre réglementaire de la loi 2002-2 et des décrets de 2003 et de 2005 et de favoriser des échanges, avec l'appui de méthodes d'animation actives pour mettre en lumière ce qui favorise la mobilisation et la participation : « café philo », « aimes-tu ton voisin », jeux de rôle...

14 personnes ont participé à cette journée de formation.

Une troisième journée, ayant réuni 17 participants, avait pour objectif l'échange de pratiques via notamment la rédaction de fiches expériences d'animation. Des échanges ont eu lieu sur les leviers et les freins de la participation des jeunes à ces actions.

La quatrième rencontre, ayant réuni 18 participants, a permis de démarrer la constitution d'une « boîte à outils » : des outils relatifs à la communication, des outils sur les méthodes d'animation et des outils de logistiques (planning, fiches actions,...) et des outils financiers (à quels type de financements faire appel ?)... À l'issue de l'action, l'ensemble de ces outils et des fiches expériences seront mis en ligne sur le site internet de l'URHAJ. Ces documents seront accessibles aux équipes et aux directeurs via un accès réservé.

La cinquième journée, ayant rassemblé 17 personnes, a permis de travailler à partir d'un retour d'expérience en matière de mobilisation citoyenne. Olivier Halet, de l'Association I.PEICC en Languedoc-Roussillon, est ainsi intervenu pour présenter la démarche d'Université du Citoyen que cette association met en œuvre depuis de nombreuses années à Montpellier.

Le travail à partir de ce retour d'expérience a permis de poser les bases de l'organisation, pour la fin d'année 2010, de temps au sein des FJT pour mettre en application des formes de mises en débat entre jeunes résidents, représentants des structures, voire représentants ou partenaires locaux.

Un sixième regroupement a été nécessaire en vue de préparer la rencontre et l'échange avec les membres du Conseil d'Administration de l'URHAJ. Ce regroupement s'est tenu sur une demi-journée et a rassemblé peu de participants, à savoir 7 personnes, compte tenu de difficultés de déplacements liés aux mouvements contre la réforme des retraites. Il a permis d'organiser ce temps de rencontre, d'en construire le contenu, de répartir la participation de chacun à cette restitution.

journée du 2 mars 2010	Résidence Jolimont	Intervention M.Jacquot URHAJ Languedoc- Roussillon	14 participants	Fondements théoriques et échanges sur la participation
journée du 30 mars 2010	Résidence UCJG Robert Monnier	Intervention Muriel Jacquot - Déléguée URHAJ Languedoc- Roussillon	14 participants	les contours de la participation en FJT
journée du 4 mai 2010	Résidence Les Saphiers Bleus	Groupe de travail animation URHAJ	17 participants	Etat des lieux et échange d'expérience
journée du 8 juin 2010	FJT Espérance	Groupe de travail animation URHAJ	18 participants	Production et mise en commun d'outils
journée du 21 septembre 2010	Résidence Jolimont	Intervention d'O. Halet, IPEICC, présentation des Universités du Citoyen	17 participants	Retour d'expérience sur une démarche participative et citoyenne
matinée du 19 octobre 2010	Résidence Jolimont	Groupe de travail animation URHAJ	7 participants	préparation journée d'échange CA URHAJ

En clôture de cette action, un temps d'échange est organisé sur une demi-journée de Conseil d'Administration URHAJ avec les présidents et directeurs de structure. (le 25 novembre 2010)

Vous trouverez dans ce document un état des réflexions et productions du groupe de travail :

- Les fondamentaux théoriques en matière de participation :
 - O Vers une définition de la notion de participation
 - Les différents niveaux de participation
- Quelle pratique de la participation en FJT?
 - Pour quoi faire participer les jeunes en FJT ?
 - O De quelle manière cette participation est mise en œuvre au sein des FJT ?
 - Les freins, leviers de la participation des jeunes en FJT
- « La boîte à outils » des productions issues du groupe de travail
 - Le retour d'expérience de participation citoyenne : Universités du Citoyen, par l'I.PEICC
 - La présentation des fiches expériences construites au cours de l'action à partir du recensement d'actions menées en résidences FJT
 - Une boîte à outils pour faciliter les pratiques professionnelles en matière de participation :
 - outils existants utilisés en FJT, et mis en commun
 - outils construits dans le cadre du groupe de travail
 - Une bibliographie de ressources théoriques sur la participation
 - Une bibliographie de ressources et guides pratiques en matière de dynamiques collectives et participation : méthodes d'animation, guides de mise en place de CVS...

I. La participation et ses fondamentaux théoriques

1. Vers une définition commune de la notion de participation

Les définitions usuelles de la participation :

- 1. Action de participer à quelque chose, son résultat : la participation à droit égal, à titre égal, à la délibération des lois et au gouvernement de la nation c'est la démocratie.
- 2. Contribution : droit de regard, de libre discussion et d'intervention de ceux qui, dans une communauté, devraient en subir la loi, le règlement
- 3. Consultation: action de prendre un avis

La participation sous-entend en quelque sorte une compétence individuelle et collective à s'impliquer dans divers aspects de sa vie. La participation est un élément constitutif de la citoyenneté qui n'est pas une discipline à enseigner mais une manière de se comporter avec les autres et de participer à la vie de la collectivité.

L'intérêt de la méthode « Boule de neige »...

Chaque participant du groupe de travail a mené un travail de réflexion sur le thème : la participation, qu'est-ce que c'est ?

Une diversité de propositions a été produite, et un travail de choix, de négociation sur la définition à retenir a été mené.

Cette méthode permet de passer d'une réflexion individuelle à une réflexion collective en exposant son avis, en défendant son point de vue pour que l'idée générale soit reprise dans la version finale, ou à défaut qu'un compromis soit trouvé sur les termes utilisés, ou détaillés.

Le travail de définition de la participation a été mené grâce à la méthode d'animation active « Boule de neige »...

Le principe ? Partir d'une définition personnelle sur la participation en général, et plus précisément des jeunes en FJT pour arriver à une définition collective en passant par des étapes de mise en commun par 2, puis par 4 ou 6 puis par 8 dans un temps limité. Les 2 définitions collectives sont le fruit d'échanges, de réflexions, de négociations entre les participants. La démarche qui a permis d'aboutir à la définition est exposée au groupe.



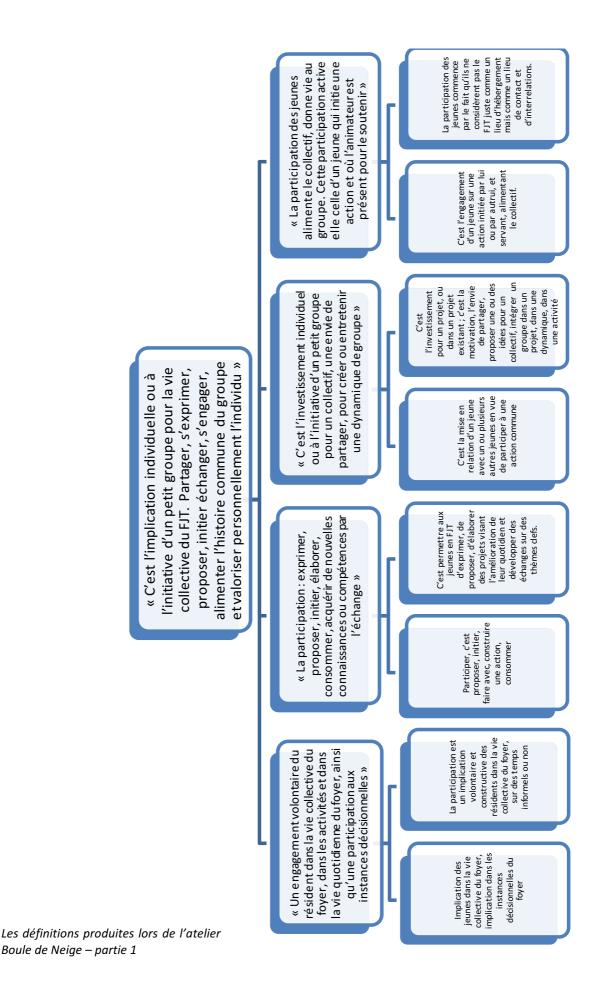
1ERE DEFINITION RETENUE:

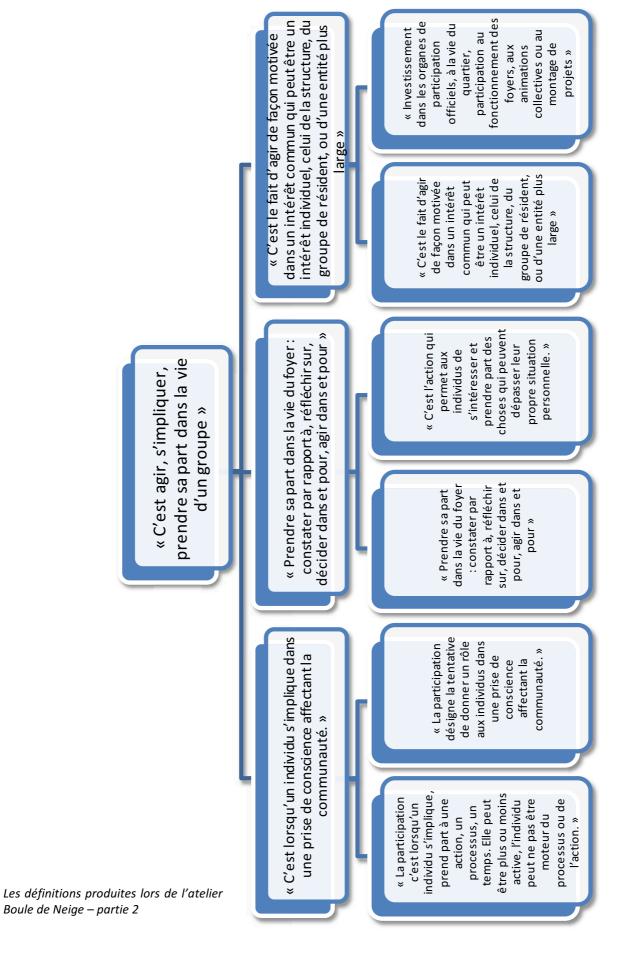
La participation, c'est l'implication individuelle ou à l'initiative d'un petit groupe pour la vie collective du FJT.

Partager, s'exprimer, proposer, initier, échanger, s'engager alimentera l'histoire commune du groupe et valorisera l'individu personnellement.

2^{NDE} DEFINITION RETENUE:

La participation, c'est agir, s'impliquer, prendre sa part dans la vie d'un groupe.





2. Démarches participatives : les niveaux de la participation

Comme nous l'avons évoqué à travers les définitions proposées, participer s'apparente à prendre part à quelque chose de fait, totalement, ou partiellement, y compris même parfois à son insu...

Un constat s'impose vis-à-vis des contours de la participation : cette notion est loin d'être homogène et uniforme ; en pratique, la participation peut renvoyer à une grande variété de degrés d'implication.

Les formes de participation engagent plus ou moins dans le processus d'élaboration collective : d'une simple réunion d'information à laquelle il est 'simplement' demandé d'assister, jusqu'à la délégation de pouvoir pour la construction ou la gestion d'un projet... Plusieurs niveaux sont à identifier en matière de participation.

La référence théorique à l'échelle de Arnstein, ou encore celle de Roger Hart sur ces différents degrés de participation pour les jeunes dans leur relation à l'adulte, peuvent permettre de repérer ces différents niveaux de participation.

Ces échelles théoriques mettent en évidence les degrés de participation possibles. Pour les Résidences FJT, l'ensemble des démarches mises en œuvre renvoient à différents niveaux de participation, considérant que tous les degrés d'implication ont des effets bien distincts, et qu'ils vont permettre à la diversité des publics de s'impliquer selon ses propres possibilités et ses propres souhaits.

Echelle d'Arnstein

Contrôle citoyen: une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.		
Délégation de pouvoir : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.	Pouvoir effectif des citoyens	
Partenariat : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens		
Conciliation: quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.		
Consultation : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.		
Information: les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.		
Thérapie: traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux	Non-participation	
Manipulation: information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.		

Echelle de Hart

En premier lieu, les trois premiers échelons dits de non-participation :

- 1. La manipulation : la notion qui décrit les situations où les élèves/étudiants sont entraînés à participer à un projet d'adultes sans comprendre les problèmes qui se posent.
- 2. La décoration : les élèves/étudiants chantent, dansent, portent des T-shirts en faveur d'une cause, alors qu'ils n'ont qu'une idée très vague des objectifs de cette manifestation. Ils sont utilisés.
- 3. La politique de pure forme : dans cette situation, les élèves/étudiants ont apparemment la parole, mais ils n'ont pas pu choisir le sujet du débat ou le mode de communication et ils n'ont qu'une possibilité limitée d'exprimer leurs opinions. S'ils sont les représentants d'autres élèves/étudiants, ils n'ont pas pu s'entretenir entre eux, au préalable, du thème du débat.

Maintenant, les cinq échelons de la participation pour Hart :

- 4. Désignés mais informés : les élèves/étudiants se portent volontaires après avoir pris connaissance des objectifs du projet, du pourquoi de leur participation, de qui en a décidé et de leur rôle.
- Consultés et informés : les élèves/étudiants comprennent le processus de réalisation du projet conçu et dirigé par des adultes. Ils ont été consultés et leurs opinions sont prises au sérieux.
- 6. Projet initié par des adultes, décisions prises en concertation : ici les élèves participent à la décision.
- 7. Projet initié et dirigé par des élèves/étudiants.
- 8. Projet initié par des élèves/étudiants, décisions prises en accord avec les adultes.

II.La participation en résidence FJT... Pour quoi faire ?

1. Des fondements sur le plan pédagogique

De nombreux objectifs sont poursuivis à travers cette volonté de faire participer les jeunes. Parmi eux, les fonctions socialisantes de la participation recouvrent une place centrale. La participation est utilisée comme un outil en faveur de la socialisation des jeunes.

La possibilité de prendre part à des activités communes, de rentrer dans une dynamique de groupe, d'échanger avec d'autres résidents, a bien vocation à permettre à chacun, tout en poursuivant son

propre processus de développement individuel, de s'insérer au sein d'un collectif, d'un lieu, d'un espace.

- Favoriser le pouvoir d'initiative
 - Renforcer la capacité d'agir
- De même, être au contact d'autres individus, aux parcours similaires ou non, permet de se
- Influer sur son propre environnement

situer au sein d'un groupe, et dans une société dont on ne maîtrise pas forcément les codes (façon de parler, de s'habiller...) et au sein de laquelle il peut être difficile de trouver une place.

Pour reprendre la pédagogie coopérative de Freinet :

"Tu me dis, j'oublie Tu m'enseignes, je retiens Tu m'impliques, j'apprends"

L'un des objectifs poursuivis par la mise en œuvre de pratiques participatives au sein des FJT est l'acquisition par les résidents de nouveaux savoirs et de nouveaux outils, ainsi que la valorisation de ces acquis.

En effet, les jeunes qui participent sont destinataires d'informations et les partagent entre eux : ils acquièrent de nouveaux savoirs, s'ouvrent à d'autres et s'engagent dans des formes de communication.

La prise d'autonomie et la responsabilisation sont de véritables enjeux de la dimension participative ; il y a un lien indissociable entre l'apprentissage de l'autonomie et l'exercice de la participation dans la vie quotidienne du foyer.

« Nous retiendrons l'analyse de Jean-Claude Richez – 2005 : « Dans un contexte de brouillage des grands marqueurs idéologiques, de disparition de "réserves de sens collectif" dans lequel s'inscrivait le processus de socialisation, c'est le principe d'expérimentation qui domine, en quelque sorte, par défaut. La socialisation se fait à travers l'expérimentation. Chaque individu se trouve conduit à élaborer ses propres définitions, à énoncer des responsabilités qui ne lui sont plus dictées, devenant ainsi l'unité de reproduction de la sphère sociale. Cette individualisation généralisée ne signifie pas isolement et atomisation, mais favorise l'institutionnalisation et la standardisation des modes de vie. Autrefois, la socialisation conduisait l'individu vers la case qui lui était assignée. Dominaient les formes communautaires de socialisation qui visaient à assimiler la tradition, à produire des individus conformes à des normes imposées par le groupe, normes de leur milieu, de leur classe d'origine, de leur classe sociale, de leur culture. Aujourd'hui il n'y a plus de transmission de l'héritage dans sa

forme traditionnelle. Il ne s'impose plus comme allant de soi, mais passe par une mise en débat, en discussion, en expérimentation. L'acquisition d'une capacité à délibérer, à juger, à choisir, à négocier devient essentielle. C'est une capacité de mise à distance critique vis-à-vis des cadres sociaux, des groupes d'appartenance et des rôles assignés à l'individu, capacité qui s'ancre dans une évaluation de l'environnement.» »¹

Les jeunes, au sein du collectif foyer, sont confrontés à la prise d'initiative, aux besoins d'organisation, à la prise décisions : de ils développent de l'argumentation, acquièrent le sens de l'intérêt général, exercent certaines responsabilités. En définitive, « la finalité ultime du bien-fondé de



Réalisé par le groupe de travail Equipes Educatives – URHAJ Midi-Pyrénées

la participation est le pouvoir que le résident acquiert sur sa propre vie et sur son environnement »².

L'action éducative, par les savoirs et les valeurs qu'elle actionne, et surtout par les pratiques proposées, doit permettre à chacun de découvrir les richesses de la coopération, d'en tester l'intérêt et de s'exercer à prendre la posture que suppose une participation active.

La participation est une manière pour chacun d'agir sur sa vie autant que sur la vie collective : vivre ensemble demande de connaître, de comprendre et de partager des références communes (règles dans les relations humaines : égalité de droit à la dignité et au respect!)

Le déploiement de l'activité coopérative place l'activité comme un moyen support et non comme une finalité.

Selon Bernard BIER explique:

«Il n'y a d'apprentissage qu'individuel et il n'y a d'apprentissage que dans des Interactions.

Même dans la pédagogie frontale et avec un collectif important, les apprentissages sont conditionnés par l'activité personnelle du « sujet apprenant ». Dans le même temps, il n'y a d'apprentissage que dans les interactions. Eduquer c'est être dans les deux logiques à la fois, synthèse réalisée dans l'expression chère au GFEN d' « auto-socio construction des savoirs ».

La prise en compte du multiple comme condition d'une approche éducative collective/démocratique

On ne peut plus penser une éducation, un système d'instruction démocratique pour tous sur le modèle de l'élève type, mais il y a nécessité de penser le groupe éducatif comme regroupement de dissemblables, de singuliers. C'est d'ailleurs paradoxalement pas très nouveau puisque déjà Bourdieu

-

¹ Ouvrage de Patricia LONCLE, Pourquoi faire participer les jeunes? »

² Anesm, « Expression et participation des usagers dans les établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale », *Recommandations de bonnes pratiques professionnelles*.

et Passeron, nous rappelle Stéphane Bonnery (dans *Comprendre l'échec scolaire*) soulignaient que « *l'indifférence aux différences est propice à la production d'inégalités scolaires »*.

La question est alors de savoir de quelles différences on parle : est-on simplement dans des différences psychologiques ? Dans des différences de capacités ? Prend-on en compte la personne au sens d'Emmanuel Mounier, c'est-à-dire quelqu'un qui s'inscrit dans un territoire, dans une famille, dans une histoire à la fois psychologique, collective, sociale, parfois de classe... Penser la démocratisation de l'éducation, c'est prendre en compte la totalité de ces phénomènes. L'approche globale de l'enfant nécessite de ne pas prendre l'enfant uniquement dans ses différents temps scolaires, non scolaires, c'est aussi le prendre dans son inscription sociale, culturelle..., non pas pour revenir aux vieilles lunes du handicap socioculturel, mais pour comprendre effectivement ce qui peut faire blocage entre la culture familiale et celle de l'école, par exemple dans le rapport au travail.

Un groupe à construire, un groupe comme ressources

Cela nous amène à dire que la vraie question est non pas l'opposition individuel/collectif, mais dans la tension ou la réconciliation du singulier et du groupe, entendu comme espace coopératif, permettant de renouer avec les fondements de l'école républicaine, à l'articulation du cognitif et du politique.

Il ne s'agit pas de se focaliser *a priori* sur un modèle normatif, même si n'importe quelle institution éducative ne peut travailler hors un certain nombre de normes - différence classique en sciences de l'éducation entre normatif et normalisateur -, mais bien de partir de l'élève, de son niveau d'acquisition, de compétence, de ce qui lui permettra de s'inscrire dans une trajectoire de réussite, et de penser conjointement le groupe comme objectif à construire, comme moyen mais aussi comme ressource. »³

-

³ Ouvrage sur les parcours et les situations d'apprentissage : «Individuel/collectif en éducation : un faux débat » juin 2009.

2. Un principe porté par le réseau Habitat Jeunes

Issue des mouvements d'éducation populaire, l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes place, depuis l'origine du mouvement, l'enjeu de la participation des jeunes au centre de la mission des adhérents : mobiliser les jeunes, créer des dynamiques collectives entre les résidents des foyers de jeunes travailleurs, mener des projets regroupant des individualités différentes...

Au sein de l'UNHAJ, la Commission Nationale Pédagogie, en Novembre 2006 produit une note : La participation des jeunes dans les FJT : pour quoi faire ? Dans ce document peuvent donc être rappelées les enjeux suivants en ce qui concerne la participation :

« ...

- Parce que la participation est un des instruments déterminants du renouvellement et renforcement de la démocratie.

Si l'on en croit GERARD MENDEL dans sa communication appréciée aux Journées UFJT d'Evian, laquelle traitait du thème de l'autorité, nous ne sommes plus dans une société communautariste ni dans une société patriarcale. Les individus se retrouvent donc seuls, ayant à définir avec les autres, les règles d'une vie commune qui feront « autorité ». Participer aux débats qui produiront cette élaboration, c'est construire l'avenir.

- Sûrement aussi parce que nous vivons une époque d'injonction à la participation, qu'elle soit :
 - politique: la représentation nationale a voté des lois qui organisent les instances participatives: conseils de développement, conseils de quartiers, conseils... y compris pour les jeunes: charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale réglementaire: loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médicosociale comprenant la charte des droits et libertés de la personne accueillie avec son article 4: principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne.
 - o suscitée par des dispositifs : « semaine de l'engagement », « Envie d'agir », « Défi jeunes »...
- Parce que la participation est un des instruments déterminants de l'éducation populaire, laquelle renvoie à nos origines et donc à nos engagements présents. Aussi la participation constitue la plus-value qui caractérise le sens dont nous cherchons à imprégner le quotidien des services qu'assurent les associations, ce quotidien allant de l'organisation et l'aménagement des espaces à l'accompagnement proposé.

... »

L'action collective et la mobilisation des résidents sont donc présentes dans les fondements mêmes des valeurs portées par le mouvement. La participation est un des instruments déterminants de l'éducation populaire, laquelle renvoie aux origines du mouvement mais aussi à ses engagements présents. Aussi la participation constitue la « plus-value » caractéristiques des FJT.

Cette volonté est ainsi réaffirmée dans la charte UNHAJ de 1996, dont chacun des adhérents UNHAJ est signataire. :

« Pour que les jeunes deviennent acteurs de leur propre développement, pour qu'ils puissent passer d'un état de dépendance à un rôle de contribution au bien commun, nous affirmons notre responsabilité pédagogique... Pour nous comme pour les jeunes que nous accueillons, le développement se fonde sur l'autonomie, l'initiative, la responsabilité, la participation active, la solidarité. (...) la promotion individuelle se bâtit dans l'activité collective. »

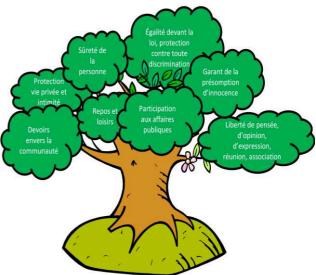
3. Un cadre réglementaire pour la mise en œuvre de la participation en FJT

De façon très évidente, le premier des point de repère en matière de réglementation ou de référence au droit, et ce d'une manière générale et hors cadre spécifique de l'action des FJT, c'est la référence à la charte des droits de l'Homme et du Citoyen.

Si cette charte n'impose pas la mise en œuvre spécifique d'actions à dimension participative, elle est explicative cependant de ce à quoi chacun est en droit d'accéder... égalité, sûreté, participation aux affaires publiques, liberté de pensée, d'entreprendre, ...

Cette prise en compte permet de resituer le cadre de l'action des FJT aussi et très globalement dans ces principes.

Les Droits de l'Homme et du Citoyen



Réalisé par le groupe de travail Equipes Educatives – URHAJ Midi-Pyrénées

Au-delà, et de manière bien plus précise cette fois-ci, l'action des Résidences FJT est depuis longtemps portée par un cadre réglementaire qui fixe les conditions d'exercice de la dimension participative.

La circulaire du ministère des affaires sociales du 18 mai 1971 précise que « les FJT sont qualifiés d'établissements à vocation sociale, dont l'utilité en matière d'hébergement des jeunes est incontestable mais qui doit être complétée par une action éducative et socioculturelle favorisant la formation professionnelle, la promotion et l'insertion des résidents ».

La seconde circulaire du 17 décembre 1996 réaffirme l'importance de l'action socio-éducative : les FJT ne sont pas seulement un toit, ils « ont pour mission de favoriser la socialisation des jeunes par l'habitat, ainsi que par différentes formes d'incitation et d'actions dans les domaines où se forge leur qualification sociale : vie quotidienne, restauration, mobilité, emploi, culture, loisirs, santé, formation... »

Ces formes de participation permettent aux résidences FJT d'être dans une écoute attentive des besoins des résidents, et permettent de s'adapter à leur évolution. Pour les jeunes résidents, ces espaces sont des occasions de s'impliquer activement dans le fonctionnement de leur Résidence à travers la possibilité de prendre des responsabilités, d'être force de proposition, et d'avoir une influence sur leur cadre de vie.

Mais c'est aussi pour eux une occasion de mieux comprendre de quelle manière sont prises les décisions en Résidence FJT : les contraintes d'organisation, et les contraintes économiques, peuvent être mieux comprises. C'est une forme d'apprentissage et de responsabilisation.



Réalisé par le groupe de travail Equipes Educatives – URHAJ Midi-Pyrénées

D'une certaine manière, il y a ensuite ces dernières années une institutionnalisation très forte de la dimension participative pour les résidences FJT, avec la mise en place de la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale de 2002. La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale intègre la Charte des droits et libertés de la personne accueillie dont l'article 4 précise le principe du libre choix, du consentement éclairé et de la participation de la personne. Enfin, le décret du 25 mars 2004 rend obligatoire la mise en place d'un conseil de la vie sociale pour les établissements et services qui assurent l'hébergement ou l'accueil de personnes de plus de 11 ans. La loi prévoit la mise en place d'un cadre formel d'exercice de la participation des usagers.

Les résidences disposent d'instances participatives spécifiques (Conseil de Vie Sociale ou assemblée des résidents), ou peuvent même aller jusqu'à prévoir dans leur statut l'intégration de représentant au sein de leurs instances (Conseil d'Administration).

III. Comment la participation est-elle mise en œuvre en FJT ?

1. Analyse à partir des retours d'expérience des participants au Groupe de Travail

■ Méthode d'analyse

Afin de mieux comprendre de quelle manière est mise en œuvre la participation en FJT, nous avons conduit avec les équipes éducatives un travail de recensement des actions menées dans leur structure faisant appel à la dimension de participation.

Nous avons fait le choix de recenser un nombre limité d'actions par participant au groupe de travail. Il n'aurait pas été possible de recenser l'intégralité des actions menées pour un ensemble de raisons :

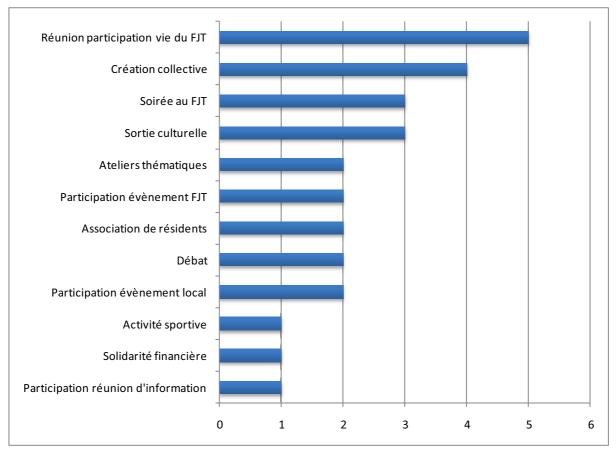
- Ce travail d'exhaustivité aurait impliqué un traitement très lourd compte tenu de l'énorme travail mené dans ces structures en matière de participation ;
- Notre volonté était plutôt d'apporter un éclairage sur des actions qui pouvaient intéresser plus particulièrement cette analyse, ou qui avaient retenu l'attention des participants, soit par leur portée, soit par les freins qu'elles pouvaient mettre éventuellement en évidence;
- Tous les participants ne représentent pas toute la région ;
- Pour nombre d'entre eux, une prise de poste récente impliquait une difficulté à faire état de l'ensemble des actions menées avant leur arrivée.

Ainsi nous avons procédé en demandant à chacun des participants de renseigner trois pour trois de leurs actions, les indicateurs suivants :

- Genèse de l'action
- Descriptif de l'action
- Thématique de l'action
- Principe de mise en place
- Financements spécifiques pour l'action
- Objectifs recherchés
- Portée de l'action
- Personnes impliquées dans l'action
- Degrés d'implication des jeunes dans l'action

Au total 28 fiches ont pu être complétées. La compilation de l'ensemble a donné lieu à l'analyse suivante. Ces fiches ont été également retravaillées dans leur mise en page afin de constituer un outil de présentation et de communication sur les actions menées, dans l'objectif de mes mettre à la disposition de tous. (cf. annexes pour la liste des fiches produites)

Quels types d'actions proposées ?



- Une grande diversité d'actions menées :

De la réunion de CVS, en passant par des productions collectives (courts-métrages, jeux de rôle), soirées cinéclub, ou encore la création d'association d'anciens résidents, les manifestations sportives... Les jeunes ont de multiples occasions, et ce à de manière très variée, de s'impliquer, de participer.

- Une recherche de l'implication des jeunes dans la vie du FJT :

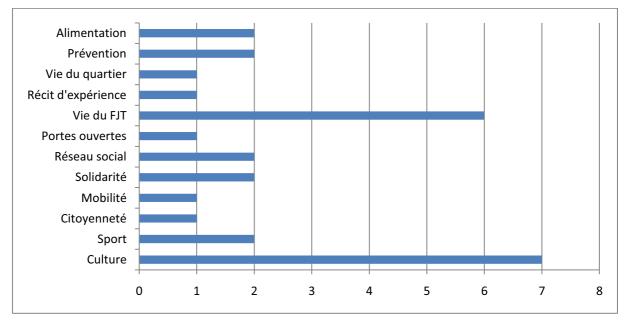
De nombreux retours d'expérience portent sur la dimension d'implication des jeunes dans la vie du FJT sous les formes différentes d'instances ou de réunions qui peuvent être proposées : Conseil de Vie Sociale, Assemblée Générale de résidents, Réunion de résidents... toutes ces actions sous-entendent un certain degré d'implication des jeunes souhaité par la structure dans la vie du FJT, essentiellement sous l'angle de l'intégration d'instances spécifiques et d'organisation de débats sur tout ce qui touche à la vie quotidienne des jeunes en FJT.

Cet indicateur est l'illustration de la prise en compte des obligations réglementaires à la mise en place des instances nécessaires à la participation des jeunes à la vie de la structure.

- Une recherche de participation sur une production collective :

Les actions de type productions collectives, généralement sur les supports culturel, artistique ou médiatique sont mises en avant. A chaque fois ces actions de productions collectives sous-entendront dans les objectifs recherchés, la capacité à produire ensemble, à négocier, à faire avec le groupe.

Quelles thématiques pour les actions proposées ?



Les résidences FJT offrent la possibilité aux jeunes de s'investir, même temporairement ou ponctuellement, dans la vie de la résidence, et bien au-delà, sur leur environnement local et leur territoire de vie.

Les Résidences FJT mettent en œuvre les démarches de participation à travers des actions telles que animations socioculturelles, tournois de sports collectifs inter-FJT, des ateliers cuisine, sorties culturelles, des soirées débat, des expositions au sein du foyer, forums thématiques, ...

A noter : la grande part, dans les initiatives citées, des actions portant sur la « Vie du FJT » : ce terme renvoie notamment aux instances de type CVS, réunion ou AG de résidents...

On relève de l'éventail des thématiques des actions mises en œuvre trois grands thèmes d'intervention:

La considération des jeunes en tant que citoyen : c'est actionner les leviers thématiques de

solidarité, d'ouverture sur la vie locale et le le tissage du réseau social, les quartier,

informations thématiques...

La considération des jeunes en tant qu'usager : ce terme doit renvoyer à la référence réglementaire qu'impose la loi 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale : c'est ce qui se rapporte à toutes les formes d'instance ou de réunions incitant les jeunes à une prise d'intérêt directe sur la vie dans la résidence...

La considération des jeunes en tant que résident : ce terme peut renvoyer à toutes les formes d'action qui sont plutôt menées dans une

optique de divertissement, de loisirs, d'enrichissement culturel...



Quels objectifs pour les actions mises en œuvre ?

Le visuel ci-dessous expose les objectifs majoritairement citées dans les initiatives présentées.



Un préalable: ne sont évoqués ici que les objectifs vis-à-vis de nos actions en direction des jeunes; il peut y avoir des objectifs propres à la structure (par exemple: se faire connaître, communiquer, valoriser les jeunes, développer ses partenariats, se mettre en conformité avec la réglementation)... qui existent et ne sont pas entrés en ligne de compte pour cette analyse.

Nous évoquons donc ici les effets que nous recherchons en direction de la jeunesse : il s'agit de permettre aux jeunes de

Une grande diversité d'objectifs

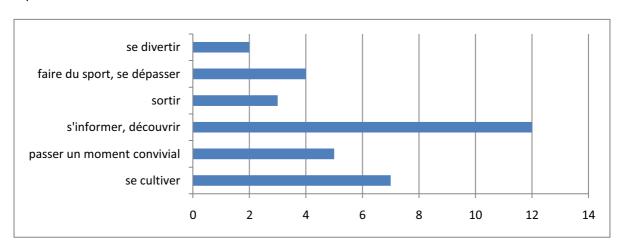
sont énoncés. Avec une forme de regroupement comme retranscrits ci-contre, apparaît une mosaïque d'objectifs, parmi lesquels dominent -du moins quantitativement- les objectifs recherchés d'implication, de culture, de découverte, d'échange, mais aussi de convivialité.

Deux niveaux d'objectifs semblent se dégager : La prise de connaissance de ces objectifs peut permettre de mettre en évidence le fait qu'il existe deux niveaux d'objectifs distincts, que nous pourrions dissocier en deux catégories d'objectifs : les objectifs explicites, et les objectifs implicites...

- Les objectifs explicites :

Ce sont eux que l'on peut aisément afficher de manière assez directe en termes de communication en direction des jeunes ; ce sont eux qui peuvent être considérés comme « supports » de la mobilisation recherchée.

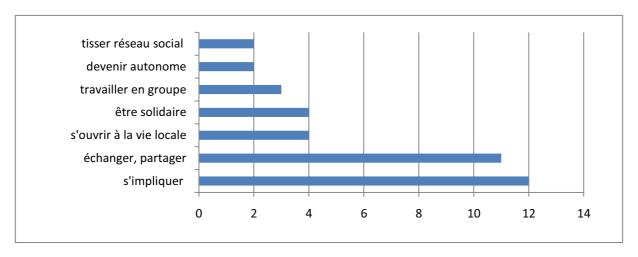
Par exemple: dans l'organisation d'un tournoi de foot, les objectifs de faire du sport, ou de se divertir, sont des objectifs affichés, explicites, tandis que les objectifs de sortir, partager, échanger, tisser un réseau social, représentent plus des valeurs que nous souhaitons transmettre et sont plutôt implicites à l'action.



- Les objectifs implicites :

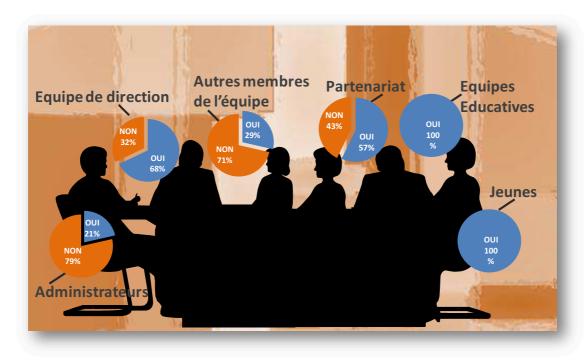
Ce sont ceux qui renvoient peut être plus directement à nos valeurs et à la finalité de notre action en direction de la jeunesse, et d'un point de vue éducatif complémentaire aux objectifs 'explicites'.

Par exemple : dans l'organisation d'un tournoi de foot, les objectifs de travailler en groupe, tisser un réseau social, représentent plus des valeurs que nous souhaitons transmettre et sont plutôt implicites à l'action.



Quel est l'éventail des personnes impliquées dans les actions ?

C'est une évidence, les équipes éducatives et aussi bien les jeunes sont tous systématiquement concernés par l'action. Les équipes de direction sont ensuite des plus concernées également, du fait des étapes de validation et de prise de décision sur la gestion quotidienne liée aux actions menées.



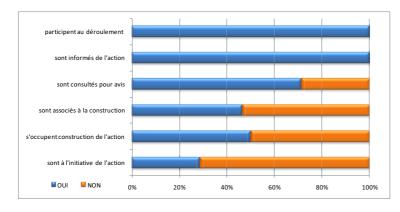
Puis nous pourrons mettre en avant la forte dimension d'association avec le partenariat qui contribue aux actions d'une manière assez significative. C'est un indicateur de la qualité d'ouverture des structures FJT. 57% des actions reportées font état d'une association partenariale, que ce soit dans une forme de participation sous forme financière ou non.

Notons d'ailleurs à ce sujet que 18 % des actions reportées ont supposé un financement spécifique exceptionnel ; une faible part donc, puisque globalement les actions sont mises en œuvre en grande partie grâce au soutien des Caisses d'Allocations Familiales aux résidences Foyers de Jeunes Travailleurs.

Les autres membres de l'équipe ne sont pas systématiquement sollicités, bien que leur mobilisation soit identifiée comme un enjeu de réussite des actions mises en place. 29% des actions évoquées font état d'une association des autres membres de l'équipe de la Résidence.

De même pour les administrateurs : ils sont moins souvent associés aux actions : 21% des actions reportées font état de l'implication des administrateurs de la structure. Peut-être cela peut-il constituer, pour certaines démarches, un axe de progrès : associer davantage les administrateurs, les inviter sur les actions organisées, mieux les informer, sont des pistes qui peuvent permettre de renforcer le lien entre administrateurs, équipes, et jeunes, et par conséquent de renforcer la reconnaissance et la valorisation des jeunes par les administrateurs.

■ Quel degré d'implication des jeunes ?



Là encore deux évidences : les jeunes sont, pour toutes les actions mises en place, invitées à participer dans le déroulement de l'action, ou informés en amont de l'action.

Ils sont également très largement sollicités pour avis dans la mise en œuvre des actions : plus des deux tiers des actions reportées évoquent ce degré d'implication des jeunes.

L'association des jeunes dans la construction des actions est citée pour globalement la moitié des actions. Cet indicateur est cité comme un enjeu de réussite des actions menées.

Enfin l'on note que près d'un tiers des actions relatées mettent en avant que les jeunes sont à l'initiative directe de l'action.

2. La mission des professionnels des équipes éducatives

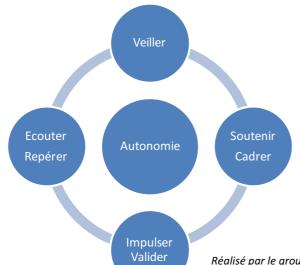
Ce thème a été développé lors des débats « Café-Philo » :

Les participants du 'Café Philo' se sont séparés en trois groupes pour traiter de trois sujets. Chaque groupe constitué a débattu de la question pendant 30 mn.

Un rapporteur s'est désigné dans chaque groupe pour noter les remarques, idées fortes, propositions sur l'affiche fournie.

A la fin de ce temps, les affiches ont été exposées dans la salle et chaque groupe a présenté ses réflexions.

La place des équipes professionnelles dans la mise en œuvre de la participation des jeunes



- 1. Ecouter et repérer les besoins des jeunes
- 2. Impulser et valider les projets des jeunes
- 3. Soutenir la démarche, le projet et le cadrer II est nécessaire de revenir au 1 à toutes les étapes de l'accompagnement pour recentrer les actions vers le but attendu
- 4. Veiller au bon déroulement du projet (et contrôler ?)

Tout cela pour amener les jeunes vers l'autonomie.

Cela fonctionne aussi bien dans l'accompagnement individuel que collectif.

Réalisé par le groupe de travail Equipes Educatives – URHAJ Midi-Pyrénées

Les méthodes d'intervention favorisant la participation des jeunes dans les résidences FJT

Pour le positionnement de l'animateur, il a été recensé deux types d'intervention qui conditionnent la manière d'agir de chacun et les méthodes d'actions qui peuvent être différentes selon les structures. Il doit donc tenir compte de :

- Ce qui est institué par l'association, la structure : repères, lieu de participation et d'échanges, temps collectif, ...
- Ce qui est à l'initiative des jeunes : projet, demande, ...

Positionnement du professionnel

- Une méthodologie du professionnel par rapport aux jeunes
- Une posture qui est fonction de la structure et de la marge de manœuvre accordée au professionnel

Différents types d'intervention

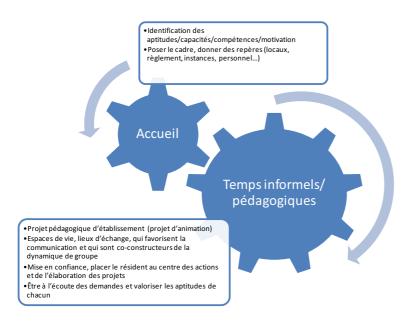
- Ce qui est institué par le foyer
- Ce qui relève de l'initiative des jeunes

Réalisé par le groupe de travail Equipes Educatives – URHAJ Midi-Pyrénées

L'animateur tentera d'axer son intervention autour de ces deux objets en trouvant un point d'équilibre. Il mettra en place un cadre dans lequel la participation des jeunes pourra être réelle et favorisera les prises d'initiatives des jeunes. Il existe des outils permettant de développer l'action collective, et chaque animateur devra s'approprier la démarche participative pour mettre en œuvre la participation dans sa structure, en fonction des marges de manœuvre de l'organisation.

Quelles étapes sont nécessaires pour la mise en place de la participation des jeunes dans les résidences FJT ?

Les étapes qui ont été répertoriées sont basées sur la fonction animation :





Réalisé par le groupe de travail Equipes Educatives – URHAJ Midi-Pyrénées

L'étape incontournable de l'accueil est identifiée: c'est celle à partir de laquelle le jeune se forge ses premières appréciations de la structure, c'est à ce moment que peut lui être expliqué ce que propose la structure en matière d'actions à dimension collective.

Puis tous les temps informels permettent de mettre en avant l'intérêt de la dimension collective et susciter l'intérêt à participer.

IV. Relever le défi de la participation

1. Tableaux de synthèse des leviers et des freins identifiés

FREINS	Les thèmes identifiés	LEVIERS
Le manque d'intérêt pour les actions, une 'perte de culture' de la participation ? Le 'communautarisme', l'appartenance à des groupes Le décalage ente actions proposées et aspirations des jeunes	L'individualisation des comportements	Une réflexion à mener (avec les jeunes eux-mêmes ?) sur 'quel bénéfice à participer ? ' (matériel ou non) L'implication des jeunes en amont des actions La mixité (hommes/femmes) L'appui sur des relais parmi les jeunes La Connaissance des résidents, diagnostic, connaissance de leur perception des résidences
La passivité des jeunes, morosité des jeunes jeunes Leur préoccupation forte sur leurs difficultés individuelles	La précarisation des situations de jeunesse	Prendre appui sur <u>les compétences des résidents</u> , valoriser la singularité de leur parcours Travailler en parallèle sur le traitement des difficultés individuelles par l' <u>accompagnement</u>
Des limites dans l'efficacité des <u>modes</u> <u>de communication classiques</u> traditionnels Les jeunes <u>privilégient de nouveaux</u> <u>outils de 'réseau social'</u> : face book	La révolution des modes de communication	Une communication 'modernisée': - humour, décalage, 2nd degré, provocation - Utiliser les 'Nouveaux' outils de communication (Facebook, sms)?
Les <u>rythmes alternés</u> La <u>rotation des jeunes</u> au sein des Résidences Le <u>manque de disponibilité</u> des jeunes	Les changements dans la temporalité, les rythmes de vie des jeunes	Les <u>temps choisis pour l'animation</u> : le travail les week-ends par exemple…repérer les moments opportuns
Les évolutions sur <u>les services</u> <u>restauration, salles multimédia</u> Les choix sur l'équipement des logements et la <u>tendance au tout</u> <u>individuel</u> , équipement wifi	L'impact de l'Habitat et de l'organisation du bâti	Penser <u>l'aménagement des espaces collectifs et des logements</u> et leur conséquence sur la dynamique collective (dans le cadre de projets de réhabilitation ou de construction)
Le poids du <u>travail administratif</u> Le poids du <u>travail d'accompagnement</u> <u>individuel</u>	Les mutations du travail éducatif en FJT	Appui sur <u>l'organisation dans le travail administratif</u> (soutien d'équipe, formations ?) Pistes d'organisation de <u>séances collectives de</u> <u>traitement de demandes individuelles</u> (ex : remplir déclaration d'impôt, déclaration caf,)
Passivité, épuisement des équipes Difficulté à travailler sur des groupes non constitués de jeunes La constitution des équipes (sensibilité, formations initiales) Manque de renouvellement des idées en matière d'animations Le 'harcèlement' des animateurs vis-àvis des jeunes : le risque d'épuiser les jeunes ?	La place du savoir- faire et du savoir être des professionnels	La <u>formation</u> Les <u>techniques d'animation</u> Les <u>supports de méthodologie et d'organisation</u> : programme d'animation/planning <u>L'accueil des résidents, leur sensibilisation</u> La <u>relation, le lien</u> , le travail au quotidien La <u>capacité à se renouveler</u> , à imaginer des actions nouvelles L'arrivée de <u>nouvelles personnes</u> dans l'équipe
Pas assez de lien entre les actions menées et les actualités du territoire <u>Méconnaissance des actions de la part</u> <u>des partenaires et des acteurs locaux</u>	L'importance de l'ouverture sur l'extérieur, du lien avec le réseau	Faire 'réseau' Faire du lien avec les actions menées sur le territoire. Ouverture sur le public Mobiliser le partenariat
Manque de <u>lien avec les élus des</u> <u>Conseils d'Administration</u> sur le sujet de la participation <u>Mauvaise information en interne</u> sur les actions menées	La place de la participation au sein du projet associatif	Le lien avec le CA et l'information des membres du CA sur les actions menées: Information régulière (calendriers actions, rencontres,) Toute l'équipe peut être relai de l'information

Réalisé par le groupe de travail Equipes Educatives – URHAJ Midi-Pyrénées

2. Quels enjeux repérés en matière de participation ?

Malgré les efforts mis en œuvre, se dresse aujourd'hui le constat d'une difficulté persistante à faire participer les jeunes. Ce constat est partagé par l'ensemble des équipes éducatives des Résidences Habitat Jeunes. Il est d'ailleurs généralisé à l'échelle du réseau UNHAJ.

Bien au-delà, l'expression de ces difficultés est plutôt globalement le même au sein des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

A ce sujet d'ailleurs, une note d'intention du CNAJEP de 2001, rédigée dans le cadre de la commission



jeunesse explique que « proposer une démarche de travail autour de la participation des jeunes au sein des associations de jeunesse et d'éducation populaire est révélateur d'un malaise. La capacité de ces mouvements à mobiliser les jeunes, à développer la responsabilité collective, et à leur faire place au sein de leurs structures est aujourd'hui fortement interrogée. »⁴

C'est pourquoi nous nous sommes attachés à identifier les leviers et les freins impactant sur la participation dans les actions que nous mettons en œuvre... Pourquoi les jeunes participent peu, ou moins ? Quels sont les facteurs qui pèsent sur les dynamiques collectives ? Et quels sont les pistes d'amélioration en la matière ?

Au regard du tableau récapitulatif précédent, nous pouvons plus qualitativement relever que les éléments déterminants qui ont été identifiés sont globalement de deux ordres : les facteurs extérieurs, sociétaux pour la première part, et les facteurs qui relèvent plutôt de l'organisation et des choix de la structure pour la seconde part.

■ Prendre en compte les mutations à l'œuvre sur le plan sociétal : évolution des comportements, précarisations des situations de jeunesse, révolution des modes de communication

Individualisation des comportements :

L'individualisation croissante au sein de la société moderne peut expliquer, en un certain sens, la faible mobilisation collective des jeunes, et plus largement des individus. On constate en effet une conversion massive de la culture moderne à l'individualisme et au subjectivisme.

Probablement l'impact de ces changements sociétaux interroge véritablement sur la manière dont les jeunes s'impliquent dans une démarche collective ou participative, dans un contexte où globalement la tendance sociétale oriente plutôt vers une 'perte de culture de la participation', en tout cas dans le sens où on a pu l'entendre jusqu'à ces dernières années.

Précarisation des situations de jeunesse :

Un jeune sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, soit moins de 950 euros par mois... Le Secours Catholique établit le constat alarmant de la précarisation des situations de jeunesse dans son rapport

⁴ Cité par Jean Bourrieau, La participation associative des jeunes, CNAJEP, 2003.

annuel produit en novembre 2010. Ce phénomène s'est aggravé avec la crise survenue en 2008. C'est la classe d'âge la plus touchée par la pauvreté mais aussi — c'est évidemment lié — par le chômage. Près d'un quart d'entre eux (23,3%) sont aujourd'hui à la recherche d'un emploi, soit un taux plus deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population.

Ces constats sont également formulés par les acteurs du réseau Habitat Jeunes ; dans ce contexte, on peut saisir qu'il peut être, pour certains jeunes, difficile de s'impliquer dans une dimension collective et participative, alors que le traitement de sa situation individuelle le préoccupe. Mais cette hypothèse mériterait d'être évaluée de manière plus fine ; on a pu constater parfois au contraire que les jeunes rencontrant de grandes difficultés sur le plan personnel trouvent dans l'implication au sein des actions en FJT un moyen de se valoriser, d'enrichir son parcours de vie, ou même de s'orienter sur le plan professionnel.

Révolution des modes de communication :

Les bouleversements sociétaux vont de paire avec des changements spectaculaires dans les modes de communication, principalement à travers l'usage des nouvelles technologies. Ces bouleversements ont impacté sur la démocratisation de l'usage de l'informatique, d'internet, des réseaux sociaux en ligne...

Nous identifions que les jeunes sont des plus consommateurs de ces technologies. Si l'on peut malheureusement observer que la participation et la dynamique collective sont pénalisées par ces pratiques qui relèvent plutôt d'un usage individuel, nous identifions également qu'elles peuvent constituer des formes de communication très efficaces en direction des jeunes.

Ainsi, les équipes éducatives sont de plus en plus nombreuses à utiliser ces supports de communication pour informer et mobiliser les jeunes sur l'actualité des actions proposées par les Foyers. (envois de sms, pages facenook...)

Saisir l'impact des modes d'organisation de la mission au sein des structures :

Les mutations du travail éducatif :

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les problématiques individuelles des jeunes sont plus lourdes et plus complexes à traiter dans un contexte économique qui accroît les difficultés à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Cette tendance est au cœur des préoccupations portées par le réseau URHAJ. Elle se répercute directement sur la manière dont s'organise le travail en direction des jeunes, à travers un poids plus important du suivi individuel, et parfois à organiser en partenariat avec d'autres structures d'accompagnement.

La place du savoir-faire et du savoir-être des professionnels :

A travers l'analyse des pratiques professionnelles, nous pourrions peut-être observer une forme de décalage entre action menée et attente des jeunes; ce décalage trouve son origine sur une approche éducative qui ne correspond plus tout à fait à l'évolution fulgurante des usages et des pratiques de la jeunesse depuis quelques années, comme par exemple : Les bouleversements dans les modes de communication ou dans les pratiques des nouvelles formes de réseaux sociaux (Facebook...).

L'importance de l'ouverture sur l'extérieur, du lien avec le réseau

Un enjeu pour les professionnels : adapter, moderniser leur intervention au regard des changements constatés (par exemple, se servir des réseaux sociaux -de type Facebook- plutôt que les 'subir', et beaucoup d'autres aspects sur techniques d'animation ...); de ce point de vue le travail sur les formations initiales et les formations en cours d'emploi sont des pistes (permettre aux professionnels

de se doter d'outils ou de techniques d'animation, d'amorcer un processus de changement ou de réinterrogation de ses pratiques).

Nous pouvons considérer que le fait de 'faire réseau' sur les pratiques participatives est véritablement porteuse de pistes d'améliorations : rencontres échanges de pratiques pour les professionnels mais aussi pour les responsables de structures, s'ouvrir aux modes d'action mis en œuvre dans les autres structure, donner l'opportunité en connaissant mieux les adhérents du réseau local, de conduire des actions en commun, pour redynamiser, renouveler les actions.

Conclusion

L'objectif du groupe de travail de cette année portait à traiter du sujet de la participation des jeunes dans les actions menées en Résidences FJT.

Sur le plan de la mise en œuvre de l'action en 2010, le fait de permettre aux professionnels une forme de prise de prise de distance aura permis tout d'abord de resituer le cadre des valeurs, le cadre réglementaire, le cadre théorique, dans lesquels s'inscrit leur action quotidienne.

D'autre part, au démarrage de l'action, le niveau des attentes des participants se situait majoritairement à pouvoir se doter d'outils pratiques, concrets, qui amélioreraient leurs pratiques en la matière. L'ensemble de l'action a en effet permis une production d'un outillage dont les membres des équipes éducatives peuvent librement disposer.

Mais au-delà, un apport complémentaire est à retenir par rapport à ce niveau d'attentes initiales. Les dimensions de processus, d'échanges de pratiques, de « réseau » sont apparues comme véritablement centrales et ayant contribué à relancer certaines dynamiques au sein des FJT. Ces échanges entre des pratiques différentes aura également permis parfois de relativiser le niveau des difficultés propres à chacun des participants.

La clôture de l'action se conduira à travers un ensemble d'actions intitulé 'C'est arrivé près de chez nous !', actons qui seront menées pour la plupart des structures qui ont participé à l'action. Il s'agit de clôturer notre réflexion et notre travail collectif par une mise en application concrète de thématiques évoquées concernant la participation : Un temps dans la vie du FJT qui laisse une place à l'ouverture sur l'extérieur, un temps pour valoriser et mettre en pratique une démarche de mobilisation des jeunes.

L'ensemble de ces actions fera l'objet d'un support de présentation commun en vue de constituer une forme de « mémoire », qui permettra de valoriser et mieux faire connaître l'action des FJT. Les actions proposées sont les suivantes :

- A Tarbes : un forum sur le court métrage 'Force aimant jeunes'
- Dans le Tarn : une rencontre inter-FJT
- En Haute-Garonne et dans le Lot : une sortie inter-FJT
- En Tarn et Garonne : l'organisation de la soirée de noël avec les jeunes

Nous retiendrons de l'action 2010 les nombreuses interrogations qui semblent peser en matière de participation, et qui imposent la nécessité de toujours adapter notre méthode d'intervention : adaptation des pratiques, modernisation de notre intervention... Cette réflexion sur l'enjeu participatif dépasse d'ailleurs le cadre des missions des équipes éducatives, puisqu'elle renvoie aux fondements même des projets associatifs. Ce qui justifie naturellement que l'action 2010 soit clôturée en fin d'année par un temps d'échange et de mise en débat avec l'ensemble des administrateurs de l'URHAJ, présidents et directeurs des Résidences et Services adhérents.

La participation des jeunes représente un des piliers du projet Habitat Jeunes. Le défi de la « participation » (et son lien avec la dimension « Habiter » : « Plus qu'un logement », « rendre les jeunes acteurs de leur devenir »...) apparaît d'une grande modernité au regard des enjeux de société auxquels nous faisons face aujourd'hui. Pour relever ce défi, il pourra être nécessaire de travailler à un éclairage plus précis sur ce que perçoivent les jeunes de nos actions, sur la manière dont ils se positionnent vis-à-vis des démarches participatives mises en œuvre en FJT : Comment perçoivent-ils les actions que nous cherchons à entreprendre avec eux ? Se saisissent-ils de l'intérêt de ces actions ? Quelle plus-value perçoivent-ils concrètement sur les actions mises en œuvre ? L'ensemble de ces questionnements pourront faire l'objet d'une démarche ultérieure.

Annexes des productions dans le cadre du groupe de travail

Sommaire des annexes

- Retour d'expérience : les Universités du Citoyen
- Fiches de présentation d'actions menées en FJT
- Outils pratiques mis en commun
- Outils pratiques construits par le groupe de travail
- Construction d'une base de ressources de références théoriques
- Construction d'une base de ressources de guides et ouvrages pratiques

Tous les outils exposés dans les annexes sont mis à disposition des adhérents (transmis sur CD-ROM)

Un retour d'expérience : Les Universités du Citoyen

Présentation de l'Université du Citoyen Languedoc-Roussillon de l'association i.PEICC

Mise en œuvre par Jo Ros à Marseille en 1992, la démarche Université du Citoyen est depuis développée dans sept villes en France.

L'idée globale est de mettre en place des groupes de paroles, de réflexion et de formation à la construction et à la prise de parole sur des sujets déterminés en fonction des questionnements des habitants.

Les habitants mobilisés se retrouvent en assemblée plénière où ils vont pouvoir formuler auprès d'experts leurs demandes d'informations sur le thème, et faire des propositions à des décideurs en mesure de les prendre en compte.

L'objectif est d'arriver à une coproduction habitants-décideurs, partant du principe que tout habitant est porteur d'un savoir complémentaire à celui de l'institution.

L'Université du citoyen est une porte d'accès à la démocratie participative. Elle est par ailleurs une réponse aux directives de l'Etat en matière de participation des habitants dans la politique de ville.

Dans l'Université du Citoyen, les petites transformations portées par les habitants se situent à l'échelon microlocal. Pourtant, elles sont très importantes à leurs yeux

Merci à Olivier Halet pour son intervention à ce sujet.

car elles traduisent une reconnaissance de leur expertise. C'est tout le travail de changement des représentations des décideurs sur cette expertise populaire qui est à approfondir aussi.

-Questionnements sur la démarche des Universités du Citoyen :

Pourquoi en arriver à créer ce type de démarche ? Pourquoi en arriver à mettre en place ce type de démarche pour permettre l'écoute de la parole des habitants ?

Cette démarche est voulue pour porter la parole des habitants qui peuvent sentir qu'ils n'ont pas, ou n'ont plus, à travers l'espace de la ville et de la société, la possibilité de s'exprimer. C'est une forme d'action face aux constats de perte de vitesse des dimensions de participation et de citoyenneté dans le débat public.

Elle vise également à faire reconnaître la qualité d'expertise concrète des habitants sur des projets qui les concernent ; elle est enfin voulue pour peser sur la décision publique de manière constructive, et pour valoriser les personnes qui peuvent avoir des difficultés à la prise de parole en public.

Quelle portée de la démarche ? Quelles suites ? Quels résultats ?

Les Universités du Citoyen ont vocation à aboutir sur des propositions concrètes en réponse aux thématiques évoquées. Mais il est parfois difficile de suivre dans le temps de l'action publique la portée des propositions qui sont formulées. Toutes les propositions ne déboucheront pas sur des changements concrets. Certaines expériences montrent cependant la prise en compte des propositions dans les décisions publiques. (Expérience de Frontignan sur le thème du handicap et des aménagements urbains)

L'intérêt de la démarche tient aussi dans la capacité à obtenir une forme de « re-connaissance mutuelle »... C'est un objectif en soi.

Dans l'UC, le processus - son appropriation par les habitants et par les décideurs publics- est aussi important que les résultats concrets auxquelles elle aboutit.

Fiches de présentation d'actions

(Mise à disposition des adhérents)

Ces fiches seront mises à disposition des adhérents sur CD-Rom mais également sur le site Internet de l'URHAJ.

Au total 28 fiches ont été constituées à l'aide des participants au groupe de travail, à qui l'on avait demandé de constituer un descriptif particulier sur 3 actions qu'ils conduisent. Cette base de connaissance pourrait être enrichie dans le temps par de nouvelles présentations d'expériences.

Elles concernent 11 résidences FJT.

Un aperçu des fiches produites :

Les indicateurs suivants ont pu être renseignés pour chaque action évoquée :

- Genèse de l'action
- Descriptif de l'action
- Thématique de l'action
- Principe de mise en place
- Financements spécifiques pour l'action
- Objectifs recherchés
- Portée de l'action
- Personnes impliquées dans l'action
- Degrés d'implication des jeunes dans l'action



La liste des fiches construites :

Ville	Résidence	Intitulé des actions	
ALBI	FJT SAINT JOSEPH	Ateliers court métrage "la parole est	
		la jeunesse"	
ALBI	FJT SAINT JOSEPH	Participation à la manifestation	
		sportive locale Ekiden	
ALBI	FJT SAINT JOSEPH	Débat citoyenneté et élection	
		législative	
CASTRES	FJT le Corporal	Information sur la mobilité	
		internationale	
CASTRES	FJT le Corporal	Sortie au muséum d'histoire naturelle	
		de Toulouse	
TOULOUSE	ESPERANCE	Fonds coopératif des résidents	
TOULOUSE	ESPERANCE	Associations ancien résidents	
TOULOUSE	ESPERANCE	Repas participatif	
TOULOUSE	FMCB	"Chantiers du cœur"	
TOULOUSE	FMCB	Journée portes ouvertes	
TOULOUSE	FMCB	Sortie culturelle	
GRAULHET	FJT LEO LAGRANGE	Soirée Chili	
GRAULHET	FJT LEO LAGRANGE	Cluedo grandeur nature	
GRAULHET	FJT LEO LAGRANGE	réunion mensuelle de résidents	
TOULOUSE	RESIDENCE JOLIMONT	Festival d'en Haut	
TOULOUSE	RESIDENCE JOLIMONT	Sortie culturelle	
TOULOUSE	RESIDENCE JOLIMONT	Assemblée générale de résidents	
TOULOUSE	UCJG ROBERT MONNIER	Rénovation d'une cuisine collective	
TOULOUSE	UCJG ROBERT MONNIER	CVS	
TARBES	FJT ATRIUM	CASA	
TARBES	FJT ATRIUM	Paroles de résidents	
TARBES	FJT ATRIUM	Réalisation d'un film	
VILLEFRANCHE	HABITAT DES JEUNES VILLEFRANCHOIS	Atelier CUISINE	
DE ROUERGUE			
VILLEFRANCHE	HABITAT DES JEUNES VILLEFRANCHOIS	Soirée débat	
DE ROUERGUE			
VILLEFRANCHE	HABITAT DES JEUNES VILLEFRANCHOIS	Soirée film	
DE ROUERGUE			
CAHORS	CORDELIERS	Conseil des résidents	
CAHORS	CORDELIERS	Ateliers percussion gamelan	
		indonésien	
CAHORS	CORDELIERS	Sortie escalade	

Outils pratiques mis en commun

Le récapitulatif global des outils mis en commun : (mise à disposition des adhérents)

Chaque participant a été invité à communiquer les outils de travail qui sont supports ou facilitateurs dans la recherche de la participation.

Ainsi nous avons pu au total recueillir 41 outils mis en commun ; ils seront tous mis à disposition des adhérents sur le site Internet de l'URHAJ.

- Des exemples d'outils de communication sur les actions

Des exemples d'affiches de communication sur les actions organisées

Des exemples d'informations sur calendrier d'animations

- Des exemples d'outils d'aide à la méthodologie d'organisation des actions

Des exemples de compte rendu de réunions de résidents

Des exemples de fiches action

Des exemples de plannings d'organisation d'actions

- Des exemples de support d'interrogation des résidents

Des exemples de questionnaires de satisfaction

Des exemples de grilles de traitement des questionnaires

Outils pratiques construits par le Groupe de Travail

(Mise à disposition des adhérents)

Au total 6 outils complémentaires ont été construits par le Groupe de Travail. Ces outils seront mis à disposition des adhérents sur CD-Rom mais également sur le site Internet de l'URHAJ.

Liste des outils :

Intitulé de l'outil

Bilan récapitulatif des animations

Fiche action

Moyens financiers

Planning des animations

Questionnaire animation

Traitement questionnaire animation

Un aperçu des outils conçus :



Constitution d'une Base de Ressources

L'ensemble de la bibliographie sera mise à disposition sur le sur le CD-Rom transmis à tous nos adhérents. Les références indiquées en rouge sont celles qui nous ont plus particulièrement attiré notre attention.

Bibliographie de ressources théoriques (mise à disposition des adhérents)

	,	
TITRE	AUTEUR	DATE
Expression et participation des usagers dans les établissements relevant		
du secteur de l'inclusion sociale	Anesm	avril-08
« La noutiaination des usagars » dans les établissements et semijos		
« La participation des usagers » dans les établissements et services médico-sociaux : enjeux et méthodes	Andesi/Unapei	mai-05
	Andesij Onapei	Illai-05
Guide des outils et méthodes de participation des personnes en difficultés	Uniopss	mars-03
De la loi à la pédagogie	Unhaj	nov-06
Actes des rencontres "participation des jeunes à la vie de la cité"	ville de Dunkerque	juin-06
Des management with the management of the manage	Gérard Marquié	
Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes Guide pour l'élaboration de projets de promotion de la santé pour les	INJEP	
populations en situation de précarité	DRDASS île-de- France	janv-02
La participation des jeunes dans les FJT : pour quoi faire?	UNHAJ	nov-06
Jeunes en "difficulté" les malentendus de l'engagement (chapitre 5)	Chantal de Linares	
Guide pratique sur l'engagement des Jeunes dans le processus de prise de décision		
ue decision	Bernard Roudet-	
La participation des jeunes dans le contexte européen	INJEP	nov-08
	Bernard Roudet-	
La participation des jeunes : un enjeu pour les valeurs démocratiques	INJEP	
« Individuel/collectif en éducation : un faux débat ? »	Bernard Bier-INJEP	juin-09
La participation des jeunes	Bernard Bier-INJEP	mai-05
La participation des personnes en situation de pauvreté à l'évaluation des	Marie Hélène	
dispositifs les concernant	DÉCHAUX-DGAS	sept-05
Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action	INJEP	
Pourquoi faire participer les jeunes ?	Patricia LONCLE	
La participation locale des jeunes en Europe, enjeux et définition	Patricia LONCLE	
	Patricia LONCLE	mai-05
Conseil de vie sociale, point de situation Participer autrement ou les deux régimes de participation des jeunes	IC DICHEZ INHED	
Participer autrement ou les deux regimes de participation des jeunes	JC RICHEZ-INJEP	juil-09
Le conseil de vie sociale - cadre législatif	UNHAJ	
Clés de lecture	Alain Pirard-UNHAJ	mars-07
Groupe de travail sur la participation	UNHAJ	janv-10
Promouvoir les droits de participation des enfants et des jeunes inscrits		
dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant?	Les Francas du Var	1999
Paradoxes autour de la participation (N° 38 AGORA " DÉBATS/JEUNESSE)	E. Santelli, A.Legube	
Les conseils de vie sociale en FJT	URHAJ Centre	
Vers un projet collectif d'innovation du lien social dans les territoires en	Cohinet DEIDOC	+ 01
contrat de ville Décret n°2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale et	Cabinet PEIROS	oct-04
aux autres formes de participation institués à l'article L. 311-6 du code		
de l'action sociale et des familles		mars-04
Les ambiguïtés de la participation, exigence politique ou nécessité		
gestionnaire?	Les cahiers du DSU	mars-00

Bibliographie de ressources pratiques (mise à disposition des adhérents)

GUIDES	TITRE	AUTEUR	DATE
	Conseils de vie sociale, groupe d'expression : la		
Guides pratiques	participation, cela s'apprend (n°42)	FNARS	juil-07
	Quelques expériences de techniques d'animation	Comités d'éducation	
Guides pratiques	en formation	pour la santé	juin-08
Guides pratiques -	Guide d'action pédagogique pour la diversité, la		iuin 07
compagnon	participation et les droits de l'Homme	ha d:ff (ha	juin-07 janv-
Guides pratiques - domino	Sommaire	tous différents, tous égaux	05
Guides pratiques - domino	Section 1 - Introduction	tous différents, tous égaux	janv- 05
	Section 2 - Qu'est-ce que l'éducation par groupes	tous différents, tous	janv-
Guides pratiques - domino	de pairs ?	égaux	05
	Section 3 - Pourquoi utiliser l'éducation par		
	groupes de pairs comme approche pédagogique	tous différents, tous	janv-
Guides pratiques - domino	dans la Campagne «tous différents - tous égaux» ?	égaux	05
Guides pratiques - domino	Section 4 - Histoires d'intolérance racontées par des jeunes	tous différents, tous égaux	janv- 05
		tous différents, tous	janv-
Guides pratiques - domino	Section 5 - Exemples de «bonnes pratiques»	égaux	05
	Section 6 - Point par point Comment démarrer un	tous différents, tous	janv-
Guides pratiques - domino	programme d'éducation par groupes de pairs	égaux	05
Guides pratiques - domino	Section 7 - Votre projet est en cours - Comment le gérer ?	tous différents, tous égaux	janv- 05
Caraco pranques demino	Section 8 - Neuf sessions pour la formation des	tous différents, tous	janv-
Guides pratiques - domino	formateurs pairs - Méthodes	égaux	05
	Section 9 - Journées de formation pour les	tous différents, tous	janv-
Guides pratiques - domino	animateurs pairs - Méthodes	égaux	05
		tous différents, tous	janv-
Guides pratiques - domino	Section 10 - Bibliographie	égaux	05
Guides pratiques - kit pédagogique	Kit pédagogique	tous différents, tous égaux	2004
Guides pratiques - kit		tous différents, tous	
pédagogique	Kit pédagogique (partie B)	égaux	2004
	Manuel pour la pratique de l'éducation aux		
Guides pratiques - Repères	droits de l'homme avec les jeunes	REPERES	oct-02
Guides pratiques - Repères	Table des matières	REPERES	oct-02
Guides pratiques - Repères	Introduction	REPERES	oct-02
	Chapitre I - L'éducation aux droits de l'homme et		
Guides pratiques - Repères	Repères, un bref guide à l'usage des praticiens	REPERES	oct-02
	Chapitre 2 - 49 méthodes et activités pratiques		
Guides pratiques - Repères	pour l'éducation aux droits de l'homme	REPERES	oct-02
Guides pratiques - Repères	Chapitre 3 - Agir	REPERES	oct-02
	Chapitre 4 - Informations de référence sur les		
Guides pratiques - Repères	droits de l'homme	REPERES	oct-02
	Chapitre 5 - Informations de référence sur les		
Guides pratiques - Repères	thèmes généraux	REPERES	oct-02
	Annexes: - Instruments juridiques internationaux		
Guides pratiques - Repères	relatifs aux Droits de l'Homme - Formulaire d'évaluation	DEDEDEC	oct-02
		REPERES	
Guides pratiques - Repères	Remerciements	REPERES	oct-02